



Mythes sur le sans-abrisme féminin : Sont-ils vérifiés ?

Avril 2022

Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

A. Poncette

Table des matières

Les femmes sans-abris, ça n'existe pas.....	3
Il y a de plus en plus de femmes sans-abris.....	4
Il n'y a que des migrantes dans la rue.....	4
Si ces femmes en sont arrivées là, c'est par fainéantise.....	5
Certaines femmes ont choisi de vivre sans domicile, et d'ailleurs elles le revendiquent.....	5
Toutes les femmes à la rue sont droguées et alcooliques.....	5
Les femmes sdf sont mieux protégées.....	6
Les femmes à la rue ne veulent pas en sortir.....	6
Pour conclure.....	7

Mythes sur le sans-abrisme féminin : Sont-ils vérifiés ?

Il se peut que nous ayons certaines idées préconçues à propos du sans-abrisme, et peut-être aussi en particulier à propos de celui des femmes. Qu'en est-il ? Que disent les chiffres ? Que disent les études ? Ce texte vous permettra de remettre en question certaines croyances à partir d'éléments factuels ; et si vous n'aviez aucun à-priori, il reste intéressant afin d'éventuellement challenger les idées de certains de nos comparses.

Les femmes sans-abris, ça n'existe pas

En Belgique, la proportion de femmes parmi le public sans-abri varie entre 13,2% et 39,4% en fonction du lieu et du moyen de collecte des données¹. En effet, les définitions que l'on peut donner au sans-abrisme sont variables et le phénomène est particulièrement peu visible, difficilement mesurable.

D'un point de vue législatif, le sans-abri est, en Belgique, « toute personne qui ne dispose pas de son logement, qui n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et qui n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou qui réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition »².

Il est difficile d'évaluer le phénomène du sans-abrisme féminin pour deux raisons identifiées par Lelubre³ : Il faut tenir compte des places privilégiées que les femmes obtiennent dans les institutions, et dès lors de leur relogement probablement plus rapide, ainsi que du fait que les femmes sont plus souvent logées par des connaissances et donc moins présentes dans les refuges ou dans la rue, lieux de collecte des données. Cette invisibilité entraîne une sous-estimation certaine du problème⁴.

Si tout de même il y avait moins de femmes que d'hommes sans-abris, la principale raison constituerait en la présence d'enfants, encore majoritairement à charge des femmes, facteur de protection en amont⁵.

¹ Deprez, A., & Simon, C. (2016). *La prise en charge de la grande précarité et du sans-abrisme dans six grandes villes wallonnes : Premier exercice (2012) de collecte harmonisée des données auprès des services partenaires des Relais sociaux de Wallonie*. Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique. Retrieved from <https://www.iweeps.be/rapport-de-recherche-ndeg15>

² Arrêté royal du 21 septembre 2004 visant l'octroi d'une prime d'installation par le centre public d'action sociale à certaines personnes qui perdent leur qualité de sans abri, M. B., 9 février 2005.

³ Lelubre, M. (2012). La féminisation du sans-abrisme bruxellois: Une évolution à mieux définir. *Brussels Studies*, 62. Retrieved from www.brusselsstudies.be

⁴ Edgar, B., & Doherty, J. (Eds.). (2001). *La femme sans-abri en Europe*. Bristol, Grande-Bretagne : The Policy Press.

⁵ Loison-Leruste, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre :

Il y a de plus en plus de femmes sans-abris

L'augmentation du nombre de femmes sans domicile⁶ est relative à une augmentation globale du sans-abrisme en Europe⁷.

Entre 2001 et 2012, la hausse du sans-abrisme était de 50% en France dans les grandes villes⁸. En 2019, la Fondation Abbé Pierre et la FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris) attestent d'une augmentation considérable du nombre de personnes sans-abris sur une période de 10 ans dans la majorité des pays de l'UE. La hausse concerne principalement les primo-arrivants, demandeurs d'asile, travailleurs pauvres, jeunes (18-25 ans) et familles. En France par exemple, le réseau associatif étant saturé, c'est l'hébergement en hôtel qui a connu l'élévation la plus importante, de 224% entre 2010 et 2017. La Finlande est le seul pays de l'Union Européenne pour lequel la tendance est inversée, les hébergements permanents à destination des sans-domicile étant une solution favorisée.

Il n'y a que des migrantes dans la rue

Les données de la strada⁹ indiquent que 60,7% des femmes sont belges, et plus de 30% viennent d'Afrique. Pourtant dans la région Bruxelloise, la majorité des femmes étrangères proviennent d'abord de l'union européenne (24,5%), et ensuite sont d'origine africaine (10%).

La cause du sans-abrisme comme problème lié au statut de séjour est plutôt masculine¹⁰. En effet, 70,6% des femmes, contre 37,6% des hommes dans les dispositifs d'accueil de jour étaient en situation régulière sur le territoire¹¹.

Entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43, 77-110. doi :10.3917/ds.431.0077

⁶ Edgar & Doherty

⁷ Fondation Abbé Pierre, & FEANTSA. (2019). *4e regard sur le mal-logement en Europe*. Retrieved from https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport_europe_2019_def_web_0.pdf

⁸ Yaouancq et al. 2013, cités par Vuillermoz, C. (2017). *Conditions de vie, état de santé et recours aux soins des femmes sans logement* (Thèse de doctorat en santé publique et épidémiologie). Université Pierre et Marie Curie - Paris VI, Paris, France. Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-0162215->

⁹ La Strada. (2014). *Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises : état des lieux, automne 2014*. Bruxelles, Belgique : la Strada.

¹⁰ La strada

¹¹ Wagener, M. (2014). HIVER 86.400 - *Enquête quali-quantitative des utilisateurs des services d'accueil et d'accompagnement en journée* (Rapport de recherche). Bruxelles, Belgique : AMA asbl.

Si ces femmes en sont arrivées là, c'est par fainéantise

« Le sans-abrisme est un problème structurel, causé par la perpétuation des inégalités, de la pauvreté, et par les défaillances des politiques sociales, des politiques du logement, des politiques migratoires, des politiques de santé. »¹².

En effet, le risque de privation liée au logement est plus intense dans les pays où les inégalités sont les plus importantes.

Le coût du logement a augmenté de 30,8% entre 2007 et 2017. La part de ménages avec arriérés immobiliers ont augmenté dans les ménages pauvres (+ 32,5%) alors que l'inverse est observé dans la population générale en Belgique. La privation sévère (logement indigne et surpeuplé) liée au logement est en augmentation de 108,3% en Belgique, avec 8,2% des ménages pauvres concernés (+74,5%).

Les objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale « Europe 2020 » sont restés au même niveau qu'en 2008.

Certaines femmes ont choisi de vivre sans domicile, et d'ailleurs elles le revendiquent

Vaneuille¹³ aborde le cas de ces femmes que l'on voit plus souvent dans la rue. Il s'agit d'un public jeune, bien souvent toxicomanes et vivant en groupe et avec un compagnon. Elles vivent souvent de la manche et reprennent le discours idéalisé sur la solidarité et la liberté de la rue. Cependant, celui-ci fait rapidement place à une grande difficulté à vivre leur situation.

Les trajectoires de vie de ces femmes sont marquées par les inégalités, en termes de violences et de pauvreté notamment¹⁴.

Quand le mépris équivaut à dénigrer la valeur sociale d'un groupe ou d'un individu, en considérant que le mode de vie est inadéquat au système de références définissant la société, l'individu perd alors le rapport positif à ses capacités, ses qualités, à son activité¹⁵.

Toutes les femmes à la rue sont droguées et alcooliques

D'après l'enquête Samenta¹⁶, en France, 11,9% des femmes sont dépendantes ou consomment

¹² Fondation Abbé Pierre & FEANTSA (p.49)

¹³ Vaneuille, M.-C. (2005). *Femmes en errance : De la survie à l'existence*. Chronique Sociale.

¹⁴ Laporte, A. & Chauvin, P. (2004). *Samenta : rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*. Observatoire du Samu social. <https://www.hal.inserm.fr/inserm-00471925/>

¹⁵ Honneth, 1992, cité par Guéguen, H. & Malochet, G. (2012). *Les théories de la reconnaissance*. La Découverte.

¹⁶ Laporte, A., & Chauvin, P. (2010). *Samenta : Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans*

de manière régulière des substances psychoactives. C'est 3 fois moins que les hommes (37,5%). 9,3% de femmes sont alcoolodépendantes, contre 27,3% chez les hommes.

Même si la dépendance alcoolique atteint des taux plus importants qu'en population générale (1 femme sans-abris sur 10), l'absence de consommation sur la vie est aussi plus fréquente dans la population sans-abris que dans la population générale (1 femme sans-abris sur 3 n'a jamais consommé d'alcool).

Bien sûr, l'usage d'alcool et de drogues peut être un refuge pour l'individu face à la dureté de sa vie. Il permet à la personne d'« opérer une dissociation » entre le temps et l'espace objectifs et subjectifs¹⁷.

Dureté de la vie dans la rue, où, par exemple, les violences sexuelles sont 4 fois plus importantes pour les femmes¹⁸.

Dureté de la vie suite à un vécu traumatique, puisque le sans-abrisme suit fréquemment une fugue due à une rupture familiale, des violences physiques et/ou violences sexuelles et émotionnelles vécues au sein du foyer. Ce n'est que chez les adultes de plus de 25 ans que se dessinent une autre tendance, c-à-d le sans-abrisme qui suit les troubles addictifs ou les violences entre partenaires¹⁹.

Les femmes sdf sont mieux protégées

Étant donné la dangerosité de la rue²⁰, il est vrai que les femmes sont généralement privilégiées dans l'offre d'hébergement²¹. Néanmoins, il faut souligner que les femmes ont généralement recours au préalable à leur réseau social afin d'être hébergées²².

Les femmes à la rue ne veulent pas en sortir

Plusieurs recherches²³ ont montré que la rue était un lieu de socialisation (par la marge) pour

logement personnel d'Ile-de-France. Paris, France : Observatoire du Samu social.

¹⁷ Aubert, 2003, cité par Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences. *Le sociographe*, 53, 85-96. doi:10.3917/graph.053.0085

¹⁸ Laporte & Chauvin, 2010

¹⁹ Mayock, P., Sheridan, S., & Parker, S. (2015). 'It's just like we're going around in circles and going back to the same thing ...': The dynamics of women's unresolved homelessness. *Housing Studies*, 30, 877-900. doi:10.1080/02673037.2014.991378

²⁰ Lelubre, M. (2018). Femmes sans-abri : Quelle place au sein du secteur de la lutte contre l'exclusion du logement ? *Chronique féministe*, 121, 37-39.

²¹ Lelubre, 2012

²² Edgar & Doherty, 2001, Jones, 1999; Reeve et al., 2006; Tomas & Dittmar, 1995, cités par Mayock, Sheridan & Parker

²³ Bellot, 2001; Colombo, 2008; Gilbert, 2004; Parazelli, 1997, 2002, cités par Colombo, A. & Larouche, A. (2007).

des jeunes ayant fui un milieu familial ou institutionnel violent ou incohérent à leurs yeux. Il s'agit d'une quête identitaire menant parfois à une place autonome au sein de la société.

Colombo²⁴ montre que certains jeunes ont obtenu une reconnaissance suffisante de la part de personnes de la rue, ou du dehors, et ont pu construire un rapport positif à eux-mêmes les menant à délaissier les aspects destructeurs de la rue. Ils s'approprient alors une autre position sociale et identitaire (professionnel, parent, militant, etc).

Le processus de sortie de rue se construit donc à partir d'éléments propres à la rue et aux lieux investis par les jeunes. L'écartement par la répression aurait donc un effet négatif sur la sortie plutôt que l'inverse.

Pour conclure,

Beaucoup de croyances à propos des femmes sans domicile sont à nuancer en tenant compte des nombreux facteurs contribuant à l'arrivée en sans-abrisme et propres à la vie à la rue.

Comment sortir de la rue lorsqu'on n'est « bienvenu nulle part » ? *Nouvelles pratiques sociales*, 20, 108–127.
<https://doi.org/10.7202/016980ar>

²⁴ Colombo, 2008, cité par Colombo & Larouche